*** Envoyé via MaLiasseFiscale.fr ***

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A-SD **2026**

cerfa

N° 15948 * 08

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	AB ENERGY	Néant ☐*
Adresse de l'entreprise	16 RUE DE L EST 68620 BITSCHWILLER LES THANN	

SIRET 9 5 2 6 3 6 6 3 7 0 0 0 1 1

Durée de l'exercice en nombre de mois * 8 Durée de l'exercice précédent *

Exercice N clos le 31/12/2023

			Brut	Amortissements – Provisions	Net
ACTIF			1	2	3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *		028	030	
	Immobilisations financières * (1)		040	042	
		Total I (5)	044	048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	
		Autres * (3)	072	074	
	Charges constatées d'avance *		092	094	
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	10000 086	10000
		Total II	096	098	
		Total général (I + II)	110	112	

				Exercice N NET
PASSIF				1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	10000
	Écarts de réévaluation		124	
	Réserve légale		126	
	Réserves réglementées *		130	
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * 131)	132	
	Report à nouveau		134	
	Résultat de l'exercice		136	-1667
	Subventions d'investissement		137	
	Provisions réglementées		140	
		Total I	142	8333
Provisions pour risques et charges		**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169)	172	
	Comptes courants d'associés		173	
	Autres dettes		175	1667
	Produits constatés d'avance		174	
		Total III	176	1667
		Total général (I + II + III)	180	10000

RENVOIS							
	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Certifié conforme à l'original

GOS CORP
Technopole Montesquieu
2 Allée Isaac Newton
33650 Martillac
☎ 01.85.08.14.53

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD **2026**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: AB ENERGY

Néant ☐ *

Exercice N clos le 31/12/2023

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	
	Production vendue – Biens		215		214	
	Production vendue – Services *		217		218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	0
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : ……. - immobilier : ……..)				242	1667
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *		243	)	244	
	Rémunérations du personnel *				250	
	Cotisations sociales (	dont cotisation personnelle de l'exploitant	380	)	252	
	Dotations aux amortissements * (	dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI	255	)	254	
	Dotations aux dépréciations				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	1667
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	-1667
Produits financiers (III)	280			**Charges financières (V)**	294	
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 *octies*)		347		300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 *quinquies* D)		348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	
B – RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles *		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D) 249)	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44 *sexies*) 986	ZFU – TE (44 *octies* A) 987			342	
		JEI (44 *sexies* A) 989				
	ZRD (44 *terdecies*) 127	ZRR (44 *quindecies*) 138				
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*) 991	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art.44 *quindecies* A) 181				
	ZFANG (44 *quaterdecies*) 345	Investissements et souscriptions outre-mer 344				
	BUD (44 *sexdecies*) 992	Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*) 993				
	Dont divers: Créance due au titre du report en arrière du déficit	346			350	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies)*	655				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* A)	643				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* B)	645				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* C)	647				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* D)	648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641				
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352		354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356			
	Déficits antérieurs reportables *……	dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370		372	-1667

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

certifié conforme à l'original

GOS CORP
Technopole Montesquieu
2 Allée Isaac Newton
33650 Martillac
☎ 01.85.08.14.53

③ **IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES**

DGFiP N° 2033-C-SD **2026**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AB ENERGY

Néant ☐*

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
	ACTIF IMMOBILISÉ										
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400		402		404		406		
		Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426		
	Constructions		430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446		
	Installations générales, agencements, aménagements divers		450		452		454		456		
	Matériel de transport		460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476		
Immobilisations financières			480		482		484		486		
	TOTAL		490		492		494		496		

II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial			495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516	
	Constructions		520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546	
	Matériel de transport		550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566	
	TOTAL		570		572		574		576	

III **PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR** (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1		2		3		4		5	
	6		7		8		9		10	

Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements*		Valeur résiduelle		Prix de cession*		Plus ou moins-values: Court terme*		Long terme: 19 %		Long terme: 15 % ou 12,8 %		Long terme: 0 %	
	①		②		③		④		⑤		19 % ⑥		15 % ou 12,8 % ⑦		0 % ⑧	
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
Total	578		580		582		584		586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19 % (1)					579		Régularisations		590		583		594		595	
TOTAL									596		585		597		599	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

certifié conforme à l'original

GOS CORP
Technopole Montesquieu
2 Allée Isaac Newton
33650 Martillac
☎ 01.85.08.14.53

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS**

DGFiP N° 2033-D-SD **2026**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)	Désignation de l'entreprise AB ENERGY	Néant ☐*

I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

		Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683	
Autres Immobilisations Incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982		
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	
Déficits imputés			983		
Déficits reportables			984		
Déficits de l'exercice			860		
Total des déficits restant à reporter			870		

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Montant de la TVA collectée				374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI				397

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692			
Revenu brut social (si le montant est positif)			693	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

certifié conforme à l'original

GOS CORP
Technopole Montesquieu
2 Allée Isaac Newton
33650 Martillac
☎ 01.85.08.14.53

⑤ **DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE** DGFiP N° 2033-E-SD **2026**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AB ENERGY

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 23/05/2023 et clos le : 31/12/2023 Données en nombre de mois 8

DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
	Dont apprentis	657	
	Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
TOTAL 1		106	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial		113	
Variation positive des stocks		111	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	**(Total 1 + Total 2 - Total 3)**	137	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF		117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	

Période de référence	024			/			/					016			/			/						
Date de cessation				/			/																	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

certifié conforme à l'original

GOS CORP
Technopole Montesquieu
2 Allée Isaac Newton
33650 Martillac
☎ 01.85.08.14.53

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F-SD **2026**

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(1) Néant ☐*

Exercice clos le 31/12/2023 SIREN 952663663 7

Dénomination de l'entreprise AB ENERGY

Adresse (voie) 16 RUE DE L EST

Code postal 68620 Ville BITSCHWILLER LES THANN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905		TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom de famille ¨BARAZI | Prénom(s) ALEXANDRE

Nom d'usage | % de détention 100 | Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 23/08/1958 | N° Département 99 | Commune DAMAS | Pays SY

Adresse : N° 49 | Voie RUE DU RHIN

Code postal 68620 | Commune BITSCHWILLER-LES-THANN | Pays FR

Tire (2) | Nom de famille | Prénom(s)

Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° 16 | Voie RUE DE L'EST

Code postal 68620 | Commune BITSCHWILLER-LES-THANN | Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

certifié conforme à l'original

GOS CORP
Technopole Montesquieu
2 Allée Isaac Newton
33650 Martillac
☎ 01.85.08.14.53

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G-SD **2026**

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant ☐*

Exercice clos le 31/12/2023 SIREN 952663663700011

Dénomination de l'entreprise AB ENERGY

Adresse (voie) 16 RUE DE L EST

Code postal 68620 Ville BITSCHWILLER LES THANN

I – NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Voie
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Voie
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

certifié conforme à l'original

GOS CORP
Technopole Montesquieu
2 Allée Isaac Newton
33650 Martillac
☎ 01.85.08.14.53

AB ENERGY

16 RUE DE L EST
68620 BITSCHWILLER LES THANN
N° Siret: 95263663700011

Extrait du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire de l'exercice clos le 31/12/2023

Résolution d'affectation de résultat

En date du 14/08/2026, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de la société AB ENERGY. Entre autres résolutions, il a été proposé la résolution suivante :

Résolution d'Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice fait apparaître une perte de 1667 euros.Il est résolu d'affecter de la manière suivante :

- Report à nouveau : Affectation -1667 euros. Nouveau solde : -1667 euros

Cette résolution a été mise au vote et adoptée.

Certifié conforme à l'original